

## Le Cameroun et CropLife forcent la porte de la 2<sup>e</sup> phase du grand projet ASP, en s'attaquant au stock de pesticides obsolètes/dangereux de Garoua



Le Tchad est le 1<sup>er</sup> pays qui vient de mettre en place son CNGP/CPAC selon les directives CEMAC, talonné de près par la RCA

Les efforts entrepris pour maîtriser la Menace de catastrophe qui planait sur la zone de bananeraies du Littoral camerounais.

# Sommaire



**Edito** ..... 3

## CPAC en marche

Tournée de prise de contact avec les autorités politiques et phytosanitaires des pays membres de la CEMAC (suite et fin) ..... 4

Projet de mise en place d'un Laboratoire d'Analyse des Pesticides et des Résidus de Pesticides dans les aliments en zone CEMAC ..... 7

Rapport de la réunion restreinte du 04/02/2009 Relative a la préparation de l'atelier de planification de L'avant-projet ..... 9

Première étape de la tournée de l'installation du réseau informatique du CPAC ..... 11

Mission de Libreville, Gabon du 08 au 11 Mars 2009 ..... 12

Compte rendu réunion CPAC/CropLife en vue de préparer l'Organisation de l'atelier conjoint CPAC/CropLife International ..... 13

## Pesticides Actu

Destruction des stocks de pesticides périmés au Cameroun ..... 15

Compte rendu de la réunion avec les Différents intervenants du secteur des pesticides obsolètes au Cameroun. .... 17

22<sup>e</sup> Assemblée Générale de CropLife Cameroun ..... 18

## Page Scientifique

Mission de contractualisation avec les partenaires du projet SGP/UNDP : Njombé, 17 - 18 février 2009 ..... 19

## Lu pour vous

Vulnérabilité des enfants aux pesticides ..... 22

Protection des cultures - De l'agrochimie à l'agroécologie ..... 22

## Actions Réactions

Afrique Centrale : La Cemac a « sa » journée ..... 23

## Cpac Info

Bulletin N° 001  
du Mars 2009

### esticides

Supervision Générale :  
**S.E. Le Président Antoine NTSIMI**

Directeur de la Publication :  
**Dr. NKOUKA Nazaire**

Rédacteur en Chef :  
**Benoît B Bouato**

Collaboration :  
**Serge LIALE**

Logistique :  
**Timothé MVOM**

Infographie et Impression :  
**Fidèle Perrier ONONINA**

B.P. 16344 Yaoundé-Cameroun  
Tél./Fax : (237) 22 20 31 99  
Standard : (237) 22 21 19 69  
E-mail: [contact@cpac.cemac.org](mailto:contact@cpac.cemac.org)  
Site-web : [www.cpac-cemac.org](http://www.cpac-cemac.org)



B. B. BOUATO

## Chers Lecteurs, partenaires et sympathisants du CPAC,

Avec votre permission, le Cpac info pesticides (CIP), se donne le plaisir de se mirer à travers les regards et les jugements de ses lecteurs. En effet, après sa quatrième édition, notre publication est l'objet d'analyses diverses. Des critiques constructives et d'autres, guidées par la défense des intérêts menacés par la publication de certains articles, nous parviennent. Des réactions positives mais aussi négatives et même parfois menaçantes sont enregistrées. Morceau choisi : « *...les informations sur les pesticides doivent être manipulées avec précautions parce que beaucoup d'intérêts y sont en jeu...* ». Il est vrai que notre rôle n'est pas de mettre en péril les intérêts de certains opérateurs économiques, qui contribuent certes au développement de la sous région, mais nous nous devons de remplir notre devoir d'harangueur des consciences, afin que, tout en défendant ces intérêts, que la dimension de la sauvegarde de la santé humaine et la protection de l'environnement reste en éveil.

En somme, voici l'image que notre publication veut retrouver en se mirant : une jeune femme belle (beauté naturelle), faisant des efforts pour entretenir cette beauté, afin de mériter l'admiration des âmes profondes, tout en évitant le maquillage extravagant, qui ferait plaisir aux courtisans superficiels.

Après cette mise au point, revenons au suivi de l'activité sur les pesticides en Afrique centrale. Beaucoup d'actes importants relatifs à la gestion de pesticides dans la sous région, ont meublé cette période : par exemple l'acte courageux du MINADER Cameroun et Croplife, qui n'ont pas attendu les lourdes procédures du projet ASP, qui annonce depuis longtemps le démarrage de la 2<sup>e</sup> phase, au cours de laquelle certains pays devraient entrer dans le cercle restreint et sélectif de la destruction de leurs stocks de pesticides obsolètes. Voyant que ces "bombes" devenaient de plus en plus dangereuses en se détériorant, sans attendre l'aboutissement des procédures de l'ASP, ces deux partenaires ont décidé de s'atta-

quer au stock de pesticides de Garoua qui devenait particulièrement gênant.

Sur un autre plan, la République du Tchad vient de créer son **Comité National de Gestion de Pesticides (CNGP)**, selon les directives d'harmonisation pour une meilleure intégration en matière de gestion de pesticides, prescrites par la Commission de la CEMAC. Certains pays, tels que la RCA qui a presque terminé le processus de création de leur CNGP, le Congo, le Gabon, etc., sont à pied d'œuvre vers la réalisation de l'intégration en matière de gestion commune de pesticides. Cette intégration sous régionale chère à la Commission de la CEMAC, qui vient de consacrer une journée de sensibilisation sur le bien fondé des idéaux communautaires. Cette journée CEMAC a été fêtée avec faste dans tous les pays membres où les Commissaires de la Commission se sont rendus pour intensifier les manifestations.

Par ailleurs, nous revenons sur le très contesté titre de la UNE du N° 002 de notre périodique, publié dans la période d'avril à juin 2008, qui parlait de la menace de catastrophe dans la zone des plantations du Littoral Camerounais. En effet, après les polémiques soulevées par cet article, une prise de conscience a poussé les principaux protagonistes à une concertation approfondie, en vue de voir comment ensemble associer leurs efforts pour améliorer la situation décrite dans cette parution du Cpac info pesticides. Ainsi, la même Ong est repartie sur certains sites pour rencontrer les personnes chargées de gérer les problèmes environnementaux par les opérateurs économiques de cette localité. Sous le contrôle du PNUD/PNUE, un rapport circonstanciel est entrain d'être établi. Nous partageons avec vous des extraits de ce rapport, qui font état des dispositions qui sont entrain d'être prises pour limiter la pollution signalée précédemment.

Comme à la fin de chaque trimestre, vous trouverez aussi dans ce numéro, un aperçu de l'activité du Cpac au cours de cette période. Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous vous donnons rendez-vous au prochain numéro.

## Tournée de prise de contact avec les autorités politiques et phytosanitaires des pays membres de la CEMAC (suite et fin)

### RAPPORT DE MISSION Par Benoit B. BOUATO, S.P. CPAC

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des experts/représentants des états membres de la CEMAC, une tournée de prise de contact avec les autorités politiques et phytosanitaires des pays membres de la CEMAC a été entreprise. La première étape de cette tournée s'est déroulée en République centrafricaine. La seconde étape qui concernait les 03 pays membres à savoir, la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Congo Brazzaville, s'est déroulée du 01 au 10 octobre 2008. La dernière étape de cette tournée s'est déroulée au Tchad et au Cameroun, du 09 au 13 mars 2009. La délégation de cette mission était composée du Directeur du Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union Africaine, du Président et du Secrétaire permanent du CPAC.

#### Etape du Tchad

Arrivée à Ndjamena le 07 mars 2009, la délégation du CPAC (composée du Président et du Secrétaire Permanent) a été accueillie par les membres du CPAC du Tchad à l'aéroport et conduite à l'hôtel.



La délégation du CPAC et les experts du TCHAD

Le 08 mars 2009, la délégation du CPAC s'est mise en contact avec le Ministre de l'Agriculture à travers les membres du CPAC du Tchad. Au terme de ce contact, il s'est avéré que le Ministre était convié à une cérémonie officielle organisée par le Chef de l'Etat et Mme le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, était partie pour la fête Musulmane du 09 mars dans son village. Ainsi, le Ministre de l'agriculture, à la suite des échanges téléphoniques avec Mme le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, a chargé son Directeur de Cabinet d'organiser la rencontre avec la délégation du CPAC au niveau du Directeur de la Protection de Végétaux et du Conditionnement, qui lui rendra compte.

#### Compte rendu de la rencontre de la mission de CPAC avec le directeur de la protection des végétaux et du conditionnement

La mission du CPAC (Comité d'homologation des Pesticides en Afrique Centrale), composée de son Président,

Monsieur Nkouka Nazaire, venant de MontPellier (France) et du Secrétaire Permanent, monsieur Bouato Benoît, venant du siège du CPAC à Yaoundé (Cameroun), a rencontré le Directeur de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC), monsieur Goïpaye Idriss Akoul, le 9 mars 2009 en présence des experts tchadiens à savoir Temwa Aggée et Nekaou Laoumaye Dah.

L'objet de la mission a porté sur :

- la sensibilisation des autorités politiques en l'occurrence le Ministre de l'Agriculture ou son représentant aux enjeux économiques que doit jouer le CPAC ;
- le budget de fonctionnement du CPAC ;
- l'attribution d'un local comme bureau du CPAC à N'Djaména, etc...

Lors de la rencontre la mission a rappelé les objectifs principaux du CPAC par rapport aux enjeux économiques du commerce des produits agricoles qui doivent répondre aux exigences des consommateurs parmi lesquelles les Limites Maximales de Résidus des pesticides dans les aliments. Le CPAC jouera un rôle important dans ce sens en homologuant dans la sous région des pesticides les moins dangereux pour répondre à cette préoccupation des consommateurs.

Au cours de cette rencontre, les souhaits et les propositions suivants ont été formulés par la mission CPAC à l'attention des autorités tchadiennes :

- La mission souhaite que les autorités tchadiennes orientent les membres du CPAC et du CNGP et leur apportent un appui pour que ceux-ci assurent au mieux leur rôle ;
- La mission souhaite également qu'un budget minimum de fonctionnement soit alloué au CNGP nouvellement créé pour permettre le démarrage de ses activités et que ce budget, dans l'avenir, soit inséré clairement chaque année sur la ligne budgétaire du ministère de l'agriculture ou de la DPVC. Elle a souligné que la CEMAC à travers le CPAC fera de son mieux pour appuyer le CNGP;

Suite à la Page 5

Suite de la Page 4

- La mission a souhaité qu'un local soit attribué pour servir de bureau au CNGP dans un délai raisonnable surtout dans l'enceinte de la DPVC. De plus, ce bureau doit être doté d'une ligne téléphonique car il sera équipé par le CPAC en matériel informatique. Ainsi les techniciens viendront installer le réseau Internet qui, pour la mission, doit être utilisé à bonne fin et accessible à tous les membres en évitant les abus. Ce réseau permettra aux membres du CPAC et du CNGP de connaître la situation phytosanitaire et de pesticides à tout moment afin de prendre les décisions qui s'imposent notamment concernant les importations frauduleuses ;
- La mission a félicité le Ministre de l'Agriculture et les experts tchadiens pour la mise en place rapide du CNGP au Tchad et pour les activités réalisées ; elle souhaite que celles-ci soient renforcées afin que le CPAC soit un exemple d'intégration sous régionale ;
- Elle a souhaité que le Tchad écrive au Secrétariat de la Convention de Rotterdam au niveau de la FAO (siège) pour signifier clairement qu'il appartient à la fois au CPAC et au CSP (Comité Sahélien des Pesticides) ;

Pour la constitution future de l'équipe pouvant travailler au laboratoire sous régional, la mission a invité les autorités tchadiennes à se préparer pour que le Tchad soit représenté au sein de cette équipe qui demande une formation de niveau Master au moins.

## Etape du Cameroun le 13 Mars 2009

Pour cette dernière étape de la concertation au Cameroun, la délégation était composée du Directeur du Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union Africaine M. Jean Gérard MEZUI M'ELLA, du Président du CPAC Dr NKOUKA Nazaire, du Secrétaire permanent du CPAC M. Benoît BOUATO, du Représentant de la CEMAC au Cameroun M. Jean Claude AWAMBA, des Membres Camerounais du CPAC : Ms. NUZA Sixtus Thomas, ABDOU NAMBA, NYASSE Salomon, et du Secrétaire / Comptable du CPAC, M. Timothée MVOM.

Au cours de l'audience (environ 1 heure et demi) qui nous a été accordée par le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la République du Cameroun, M. Jean KUETE, dont la délégation était constituée du Directeur de la Réglementation Phytosanitaire, du Directeur du Développement de l'Agriculture, du Directeur de l'Organisation Professionnelle au MINADER et du Responsable de la Communication, les points sur le processus de création du CPAC, la création du Comité National de Gestion des Pesticides au Cameroun (CNGP Cameroun), l'implication des membres du CPAC du Cameroun dans le processus de gestion de pesticides, l'attribution d'un bureau au sein du MINADER pour les Membres du CPAC du Cameroun, l'aménagement et l'équipement dudit bureau en matériel et réseau Informatique (type CPAC) et plusieurs autres points divers ont été développés.

Le Dr. Nazaire NKOUKA, Président du CPAC, a présenté à S.E. M. le Vice PM/MINADER la satisfaction de la délégation

De plus, elle a invité le Directeur et les experts tchadiens à réfléchir sur la question que posent actuellement les industriels concernant l'homologation d'un pesticide par l'un de deux comités (CSP et CPAC). Un pesticide homologué dans la zone CPAC pourrait-il être homologué dans la zone CSP et vis versa?

Le Directeur de la PVC a souligné que le Tchad comprend le bien fondé du CPAC et que la direction fera de son mieux pour mettre un local à la disposition du CPAC. Il a encouragé la mission à apporter son appui aux experts tchadiens et au CNGP nouvellement créé.

En ce qui concerne l'inquiétude des industriels par rapport au problème que peut poser un pesticide homologué par l'un des comités, le Directeur a souhaité une collaboration soutenue entre les deux comités afin de trouver des solutions appropriées à la question posée. Il soutient que la collaboration entre CSP et CPAC nuira, en aucun cas, aux deux régions mais au contraire permettra de gagner du temps au processus d'homologation de pesticides et favoriser l'harmonisation d'homologation des pesticides dans les deux régions.

Satisfaite de cette rencontre et de son séjour au Tchad, la mission a regagné Douala le 10 mars pour participer à une rencontre organisée par le Conseil Phytosanitaire Inter-africain (CPI).

pour sa disponibilité à la recevoir et lui a rappelé sa disponibilité en tant que Secrétaire Exécutif de la CEMAC à l'époque pour la mise en place du CPAC. Le Président du CPAC a ensuite présenté la délégation qu'il conduisait et a manifesté la nécessité d'avoir une suite dans les idées pour la présence du CPAC dans la sous région et au Cameroun en particulier son siège social. "Car, par rapport aux autres Etats Membres dans la mise en place du processus du CPAC et des CNGP, le Cameroun fait preuve d'une lenteur dans l'application des mesures prises par le Secrétariat Permanent pour l'adaptation aux normes du CPAC vers une homologation commune. L'exemple du Gouvernement de la République du Tchad lui a été présenté et la disponibilité des autres Etats Membres (la RCA, le Gabon, le Congo et la Guinée Equatoriale) à mettre en application les directives du CPAC, l'attribution des bureaux aux membres du CPAC et des CNGP au sein des Ministères en Charge de l'Agriculture. L'équipement en matériel et réseau informatique de ces bureaux s'effectue en ce moment, seul le Cameroun ne se manifeste pas encore parmi les différents Etats Membres, or nous aurions préféré que le Cameroun soit un exemple pour tous les autres Etats car le siège des Institutions du CPAC s'y trouve", a ajouté le Président du CPAC.

S.E. M. le Vice PM/MINADER a remercié le Président du CPAC pour sa locution, présente sa suite tout en précisant à la délégation du CPAC qu'il rencontre le Secrétaire Permanent de temps en temps et ne voit pas pourquoi et où se situe la lenteur dans la mise en application des directives du CPAC pour une homologation commune dans son pays. Il reconnaît

Suite à la Page 6

# CPAC en marche

Suite de la Page 5



De gauche à droite, Le S.P. du CPAC, le Dir. du CPI/UA, le Pr. du CPAC et le Vice PM/MINADER

au CPI/UA son combat pragmatique pour la mise en place du CPAC, et c'est avec beaucoup de plaisir qu'il a écouté son Directeur...

M. Jean Gérard MEZUI M'ELLA, Directeur du Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union Africaine (CPI/UA), remercie S.E. M. le Vice PM/MINADER, pour le Cameroun, à accepter de mettre en place le Comité Inter-Etats des Pesticides d'Afrique Centrale (CPAC). Il présente ensuite les missions et actions du CPI/UA sur le continent Africain en ce moment dans lesquelles il convie le Cameroun à prendre part.

S.E. M. le Vice PM/MINADER a poursuivie en présentant l'intérêt pour lequel le CPAC a été créée : Défendre la sous région sur le plan de la qualité de la production agricole et de la gestion des pesticides. Il a émis le souhait que cette Institution grandisse avec l'exemple du Cameroun, pour l'intégration de notre sous région d'une part.

M. NUZA Sixtus Thomas, Directeur de la Réglementation et de Contrôle des Qualités au MINADER et Membre du CPAC, reconnaît la participation du MINADER et CropLife dans les études et le programme du CPI/UA. Le Cameroun, pour le CPAC, attend que le Secrétariat Permanent mette en place rapidement les différentes structures pour qu'il suive et l'accompagne vers le processus d'une homologation commune compte tenu de l'expertise du Cameroun sur l'agriculture et dans le domaine de la gestion des pesticides dans la sous région. C'est d'ailleurs la principale raison pour laquelle le Cameroun a sollicité l'implantation du siège du CPAC sur son territoire. Au Cameroun, il existe une commission nationale d'homologation des pesticides, nous essayons de voir comment adapter et faire siéger les experts membres du CPAC dans cette commission. Les termes de référence que le CPAC avait envoyé aux différents Etats Membre, existent déjà pour le Cameroun et tout

ce qui reste à faire, c'est l'implication des experts membres du CPAC dans le Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP Cameroun).

M. Benoît BOUATO, Secrétaire Permanent du CPAC, présente à S.E. M. le Vice PM/MINADER l'état d'avancement du processus de la mise en place effective du CPAC dans la sous région ; sollicite la création d'un CNGP par une décision ou un arrêté où les membres du CPAC seront impliqués dans la gestion des pesticides au Cameroun et un repère (bureau) au sein du MINADER dont les membres et les CNGP du CPAC pourront suivre et agir inter activement dans les activités du CPAC. Un réseau informatique par lequel tous les bureaux du CPAC seront reliés est entrain d'être mis en place et celui du Cameroun pourrait suivre à l'issue de la décision du Vice PM/MINADER par l'attribution d'un bureau au CPAC. Dans le cadre de l'harmonisation des directives proposées par le Secrétariat Permanent du CPAC, tous les autres Etats membres participent, mais seul le Cameroun, ne se manifeste pas normalement.

En somme, S.E. M. le Vice PM/MINADER a demandé à ses collaborateurs de mettre à la disposition du MINADER les noms des Experts/Membres du CPAC du Cameroun afin que ces derniers soient insérés dans le Comité Camerounais de Gestion des Pesticides. «La volonté y est, et on y appliquera immédiatement les instructions de la hiérarchie de la CEMAC concernant le CPAC. Un local sera attribué au CPAC et dorénavant, le CPAC recevra toutes les invitations afin de participer aux réunions sur les Pesticides au Cameroun», a-t-il ajouté.

M. Benoît BOUATO, Secrétaire Permanent du CPAC, satisfait des résolutions prises par S.E. M. le Vice PM/MINADER, a proposé qu'une mission du CPAC chargée d'équiper le bureau qui sera mis à sa disposition au MINADER du Cameroun, s'effectue dans deux semaines.



Photo de famille entre la délégation du CPAC et celle du MINADER

## COMPTE RENDU REUNION DE CONCERTATION

# Projet de mise en place d'un Laboratoire d'Analyse des Pesticides et des Résidus de Pesticides dans les aliments en zone CEMAC

Par **Timothée MVOM**, Secrétaire de séance de travail

### Ordre du jour :

Préparation de l'atelier de Planification du Projet de Laboratoire Inter-Etats d'Analyse des Pesticides et des Résidus de Pesticides dans les aliments en zone CEMAC. (Elaboration d'un Programme d'activité; d'une Liste des Invités ; d'un plan de financement...)

M **BOUATO B. Benoît**, Secrétaire Permanent du CPAC, introduit la séance de travail en rappelant quelques points et recommandations de la séance du vendredi 06 février 2009 sur l'élaboration d'un programme de l'atelier, d'une liste d'invités, des personnes ressources pouvant être invités, d'un plan de financement, ainsi que du lieu où il se tiendra.

A l'issue d'une semaine de travail, M. **FOTIO Daniel** alors consultant externe, a proposé les TdR faisant ressortir :

- Le contexte et justification du projet
- Les objectifs du projet
- Les objectifs de l'atelier
- Les avantages attendus du projet
- La description des principales activités à développer

Ainsi que la qualification des personnes ressources à faire intervenir au cours de cet atelier.

Au terme de la discussion sur la qualification des per-

sonnes ressources, il a été souhaité de chercher une personne spécialisée en gestion et planification des projets pour la modération de l'atelier et la mise en forme finale du document de planification. Car, il s'agit ici de la construction d'un Laboratoire à plusieurs départements. Ce spécialiste pourra collecter les informations à la fin de l'atelier pour mettre en place le cycle du projet (élaboration, mis en œuvre, suivi, etc).

Les CVs des personnes susceptibles d'être invités doivent être réunis, le nombre de personnes ainsi que le budget doivent être préparés et présenter par M **MVOM**, Secrétaire / Comptable du CPAC.

M **BOUATO B. Benoît**, Secrétaire Permanent du CPAC, propose que l'atelier sur la planification du Projet de Laboratoire se tienne à Bangui, au Siège de la CEMAC pour des raisons diverses ; la planification sera axée sur un chronogramme, les moyens, le temps et les activités également.

Quelques personnes à inviter lors de cet atelier ont été proposés par l'assistance entre autre : M **NDIAYE** du Programme Economique Régionale « PER » ; M **NGALEU Polycarpe**, expert en planification de projet...

## TdR pour la réunion de planification du projet LIEAP

### I- Contexte et justification du projet

La protection des plantes et végétaux dans les pays africains en général et dans la Zone CEMAC en particulier revêt une importance de nature à contribuer à l'augmentation de la production agricole et par conséquent à la sécurité alimentaire et le développement agricole. Toutefois, cette sous région reste spécifique en Afrique en ce sens qu'il n'y existe pas encore de laboratoire de contrôle de la qualité des produits agrochimiques ou toute autre structure de recherche similaire dotée des capacités d'accompagner les producteurs et les politiques vers une sécurité des produits agricoles et de l'environnement. Or, parmi les principales mesures préconisées aux pays ACP afin de garantir que leurs produits d'exportation ne soit pas exclus du marché international, figurent la création ou le renforcement d'un service de contrôle de la qualité des produits destinés à l'exportation, le renforcement des textes législatifs (lois, règlements, directives), la création d'un laboratoire pour réaliser l'ensemble des analyses et contrôles sur les produits avant embarquement et de vérifier ainsi leur conformité par rapport aux normes de qualité du pays destinataire.

### II-1- Objectifs du projet LIEAP

- Assurer l'analyse des résidus de produits agrochimiques dans les aliments, les eaux, les sols et les plantes;
- Contrôler la qualité des produits agrochimiques et pharma-

ceutiques importés ou fabriqués dans la Zone CEMAC ;

- Assurer l'analyse microbiologique des aliments, plantes, eaux, sols, sédiments et boues;
- Contribuer à la prévention et à l'éradication des maladies par le diagnostic et la recherche ;
- Vigilance et suivi épidémiologique (santé animale, santé humaine) ;
- Assurer par la production de vaccins la protection sanitaire du cheptel contre les maladies infectieuses ;
- Former et recycler le personnel dans le domaine des techniques de laboratoire, former des techniciens, stagiaires et étudiants ;
- Rechercher le partenariat pour l'obtention d'accréditation ou de labels ;
- Accompagner les pays de la zone CEMAC vers le système qualité et sécurité, le CPAC dans le processus d'homologation commune des produits phytosanitaires en Afrique Centrale.

### II-2- Objectifs de l'atelier

L'a réunion aura pour objectif de planifier dans le temps et l'espace, la mise en place du LIEAP : il s'agira en définitive d'élaborer le cadre logique du projet (activités, chronogrammes, ressources nécessaires, etc.).

Suite à la Page 8

Suite de la Page 7

### III- Avantages attendu du projet

Les avantages du projet (LIEAP) à court terme sont multiples :

- Économiques : emplois, baisse d'expatriation des fonds consacrés aux analyses ;
- Compétitivité des produits de la Zone CEMAC sur le marché international ;
- Autonomie du CPAC et des pays de la Zone CEMAC en matière de gestion de la qualité des produits à exporter ;
- Assainissement de l'environnement ;
- Contrôle de la qualité des produits agroindustriels et agrochimiques importés ;
- Développement de la recherche, outil au service des orientations stratégiques et au service des politiques pour aider à la prise de décision;
- Protection des consommateurs et de la santé publique ;
- Conseils aux producteurs, aux industriels et aux consommateurs ;
- Outil convivial d'accompagnement du processus de "réglementation commune sur l'homologation des pesticides" en Afrique centrale;
- Contribution du LIEAP au respect des réglementations sécuritaires de plus en plus contraignantes pour les pays ACP, notamment le nouveau règlement CE 396/2005 appliqué depuis le 01/09/2008 et relatif à l'harmonisation de limites maximales de résidus de pesticides dans les pays de l'Union Européenne.

### IV- Description des principales activités à développer

Il est important de rappeler que le LIEAP est techniquement organisé en cinq départements dotés pour certains de secteurs:

- Département de Biologie doté des secteurs OGM/Mycotoxines, Vétérinaire, Bactériologie/Virologie/Biopesticides ;
- Département d'Hydrologie doté des secteurs Chimie Générale, Bactériologie et Microbiologie des Eaux ;
- Département de Chimie Spéciale ;
- Département Terres/Matières Fertilisantes/Écotoxicologie ;
- Service commun doté de secteur administratif, de secteur Informatique/ Métrologie/Logistique et de secteur de prélèvements.

De ce fait, les contributions des participants à la réunion sont attendues sur les principales activités suivantes:

- Étude-conseils ;
- Constructions des locaux (surface au sol – hauteur sous plafond, capacité d'accueil, éclairage, ventilation ou climatisation, installations sanitaires), durée des constructions;
- Aménagement (matériel bureautique, tuyauterie, etc.) et équipement (consultation des fournisseurs, sécurité du personnel, etc.);
- Aménagement des accès ;
- Spécificité du personnel (constitution des équipes d'analyses des différents départements, effectifs, etc.);
- Formations et recyclages du personnel ;
- Protection des locaux ;
- Budget d'investissement ;
- La collaboration ;
- Souscription aux méthodes accréditées ;
- Organisations partenaires au niveau sous régional et groupes cibles ;
- Coûts et bénéfices (frais afférents au personnel assurant le

fonctionnement du laboratoire, construction de nouveaux bâtiments, maintenance des bâtiments et du matériel existants, frais de fonctionnement) ;

- Risques et hypothèses importantes ;
- Organismes chargés de la mise en œuvre ;
- Sources de financements ;
- Gestion des eaux usées, gestion des déchets et assainissement
- Évaluation du coût net de la mise en place du LIEAP ;
- Chronogramme des activités de la mise en place et du fonctionnement du LIEAP.

Une attention particulière sera portée sur les locaux et la maîtrise des contaminations. Pour ce qui concerne les locaux, trois règles essentielles sont à respecter:

- la maîtrise des intercontaminations ;
- la sécurité du personnel ;
- un bon fonctionnement des appareils.

La maîtrise des intercontaminations quant à elle exigera un stockage des étalons, un stockage des solvants et réactifs, une réception des échantillons, un broyage, des extractions et des analyses dans des lieux différents.

### V- Qualification des personnes ressources

En plus des représentants/experts en laboratoire des pays membres de la zone CEMAC et des consultants ayant travaillé sur ce projet, il y aura aussi d'autres experts dans les domaines spécifiques du laboratoire, dont certains ont déjà été identifiés:

- Daniel ASPE, Chef de Département de la Chimie Spéciale au Laboratoire du Centre des Analyses Méditerranée Pyrénées, Perpignan-France ;
- Rosaline NJOMGANG, Chef du Laboratoire d'analyses des Sols, Plantes, Engrais et des Eaux (LASPEE) du Centre Régional de Recherche Agricole (CRR) de Nkolbisson, Institut de la Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Expert en Planification Stratégique (à identifier) ;
- Un Biologiste (OGM/Mycotoxines, Vétérinaire, Bactériologie/ Virologie/ Biopesticide
- Un Hydrologue (Chimie Générale, Bactériologie et Microbiologie des Eaux) ;
- Un expert en Chimie Spéciale (résidus de pesticides, produits agrochimiques) ;
- Terres/Matières Fertilisantes/Écotoxicologie
- Un équipementier des laboratoires, etc.

### VI- Organisation de la Réunion

Sous la présidence de S. E. Monsieur le Commissaire aux Infrastructures et Développement Durable, la supervision du Président du CPAC et la modération d'un consultant spécialisé dans la construction des laboratoires, l'atelier s'étalera sur 02 jours, divisé en 03 parties : une plénière, des travaux en commissions et une autre plénière.

**NB.** : Le programme détaillé de l'atelier de planification du projet LIEAP est entrain d'être élaboré et sera disponible vers la fin du mois en cour.



## Rapport de la réunion restreinte du 04/02/2009 Relative à la préparation de l'atelier de planification de L'avant-projet: «système sous-regional de gestion et de contrôle de produits phytosanitaires en zone CEMAC».

Par Ing. Serge Pascal Liale; Chargé des TIC au CPAC

Une réunion entre M. le Secrétaire Permanent, et ses deux cadres d'appui en l'occurrence MM Timothée MVOM (comptable) et Serge LIALE (informaticien) s'est tenue le 04/02/2009 dans les bureaux de M. le Secrétaire Permanent.

A l'ordre du jour un seul point : la préparation de la réunion de planification de l'avant-projet ci-dessus cité. Il était question ce jour pour M. le secrétaire Permanent qui avait pris la parole à l'ouverture de nous rappeler l'existence de cet avant-projet, son objectif global et ses objectifs spécifiques d'une part et de nous emmener à réfléchir sur la stratégie à mettre en place afin de mieux organiser un séminaire-atelier sur la planification de l'exécution du dit projet d'autre part.

Pour commencer M. le Permanent, nous a donné quelques informations relatives au budget alloué pour l'organisation, a suggéré que le travail soit fait en deux parties : la 1ere par un consultant de préférence celui qui avait travaillé sur la synthèse des états des lieux de la gestion des pesticides en Afrique centrale, puisque celui-ci connaissant déjà le dossier des états membres sur le sujet. Le travail attendu de lui étant entre autre:

- L'identification des problèmes qui se sont dégagés lors de l'analyse des rapports sur l'état des lieux de la gestion de pesticides ;
- l'animation d'un atelier ou d'un exposé sur un thème y relatif pour mieux éclairer l'auditoire;
- etc.

La seconde partie du travail est la réunion de planification proprement dite (Réunion de restitution des travaux). A ce niveau, les différents acteurs et moyens à mettre en place ont été recensés.

### TERMES DE RÉFÉRENCE

#### Pour l'organisation de la réunion de planification de l'avant-projet de mise en place d'un système sous-régional de gestion et de contrôle des produits phytosanitaires en zone CEMAC

##### 1 – Contexte et justifications

Le paysage phytosanitaire de l'Afrique Centrale (zone CEMAC) était caractérisé par des réglementations disparates allant de l'inexistence totale de celles-ci (cas de la Guinée Equatoriale) à des réglementations suffisamment élaborées (cas du Cameroun et du Tchad). Et face au concept de mondialisation voué à devenir très rapidement une réali-

- la rédaction d'un document d'exécution de projet faisant ressortir pour chaque objectif spécifique ses activités, pour chaque activité ses tâches et pour chaque tâche la répartition des ressources nécessaires (matériel, financière, humaine, etc.) ;
  - a. Les moyens humains répartis comme suit (proposition, non définitif) :
    - i Les rapporteurs Expert/membre CPAC ayant produit l'état des lieux de la gestion des pesticides dans leur pays, (6) ;
    - ii Un douanier venant de la RCA pour nous parler de leurs expériences dans le cadre des contrôles phytosanitaire ;
    - iii Le commissaire Dr ZOBA et un membre de la commission CEMAC ;
    - iv Deux consultants venant du Cameroun + Gendarmerie;
    - v Des toxicologues ;
    - vi Deux personnes responsables des postes de contrôle phytosanitaire ;
    - vii Un spécialiste en installation des radios rurales et communautaires
    - viii à inviter : Croplife, FAO, etc.;
    - ix Y associer les médias
  - b. Les moyens matériels (rien n'a été précisé à ce niveau) ;
  - c. Les moyens financiers (rien n'a été arrêté) ;
- Par ailleurs, la charge a été laissée à M. MVOM de proposer une bonne budgétisation pour la réalisation de ce travail.

Enfin, le souhait a été émis d'organiser cette réunion de planification sous le haut patronage du commissaire chargé des infrastructures, le Dr ZOBA.



# CPAC en marche

Suite de la Page 9

Brazzaville. Mais malgré l'existence de cette réglementation et des structures de gestion et de contrôle des pesticides en cours d'installation dans les Etats, les services opérationnels chargés des opérations pré et post-homologation n'existent pas en réel même si leur existence dans les textes est affichée.

C'est donc dans le but de renforcer ces systèmes nationaux qu'il s'avère opportun de procéder à la création d'un système sous-régional de gestion et de contrôle des pesticides coordonné par le Secrétariat Permanent du CPAC

## 2 – Objectif global

A l'issue de la réunion de planification, parvenir à élaborer le projet d'un système sous-régional de gestion et de contrôle des pesticides en zone CEMAC, prêt à être finalisé et mis en œuvre.

## 3 – Objectifs spécifiques

- Rassembler tous les intervenants de la filière pesticide en amont et en aval des homologations,
- Mettre en commun les expériences des uns et des autres dans le domaine par des exposés sur des thèmes faisant clairement ressortir les implications de leur organisation respective dans la gestion, le contrôle ainsi que l'utilisation des pesticides.
- Simuler la mise en place et le fonctionnement de projet avec la participation de chaque organisation impliquée.
- Identifier les contraintes éventuelles et envisager des solutions idoines
- Elaborer le coût du projet.

## 4 – Participants

En fonction de leur implication dans la gestion et le contrôle des pesticides, les participants suivants pourront être invités :

- Le Commissaire aux Infrastructures et Développement Durable de la CEMAC, Président l'atelier ;
- Le Président du CPAC ;
- 06 Experts du CPAC (1 expert/rapporteur par pays sur l'Etat des lieux de la gestion des pesticides)
- 01 Médecin toxicologue (OCEAC)

- 02 Douanier (1 douanier professeur à l'Ecole des Douanes de Bangui et 1 douanier opérationnel) (CONGO – RCA)
- 01 Spécialiste en installation de radios rurales et communautaires, (Cameroun)
- 03 responsables des postes de contrôle phytosanitaire (Aéroport International, Port, Frontière terrestre) Cameroun – Tchad – Congo)
- 01 Responsable par Ministères suivants :
  - Environnement : Gabon – Cameroun
  - Commerce : Guinée Equatoriale
  - Transports : Tchad

## 5 – Durée des travaux

Les travaux se dérouleront pendant deux jours.

## 6 – Programme prévisionnel

### Jour J-1

- Arrivée des participants
- Installation dans les hôtels

### Jour J

- 07H 00 - 08H 00 : enregistrement des participants
- 08H 00 – 08H 30 : Cérémonie d'ouverture
- 08H 30 – 10H 30 : Présentation des exposés (10 exposés/10 mn par exposé)
- 10H 30 – 11H 00 : Pause café
- 11H 00 – 12 H 00 : Débat : clarification de certains points sur les exposés
- 12 H00 – 13H 30 : Pause déjeuner
- 13H 30 – 17H 00 : Travaux en ateliers

### Jour J + 1

- 08H 00 – 10H 00 : Travaux en ateliers (suite)
- 10H 00 – 10H 30 : Pause café
- 10H 30 – 12 H 30 : Restitution des travaux en ateliers
- 12H 30 – 14H 00 : Pause déjeuner
- 14H 00 – 17H 00 : Travaux de synthèse
- 17H 30 : Clôture

### Jour J + 2

- Retour des participants.

## Première étape de la tournée de l'installation du réseau informatique du CPAC

### INTRODUCTION Par M. Serge Liale, Chargé des TIC au CPAC

La mission que nous effectuons dans les différents pays de la sous région de la CEMAC a pour but de doter les experts membres du CPAC des équipements informatiques, d'une connexion internet et d'amorcer l'interconnexion du réseau CPAC.

L'objectif final est de permettre au réseau CPAC de travailler non seulement en étroite collaboration, mais en temps réel afin de trouver des solutions rapides visant à assainir la production agricole et protéger l'environnement.

Il est à noter que compte tenu de l'importance de cette mission, auprès des autorités des pays hôtes, nous perdons au moins un jour dans les procédures administratives visant à mettre en place le processus de réception du matériel par les plus hautes autorités du Ministère de l'agriculture.

### Mission de Bangui, RCA du 02 au 06 Mars 2009

**N**ous avons été accueillis à l'aéroport de Bangui M'poko le 02 mars 2009 par Mme Brahim Marie-Honorine point focal qui nous a conduits directement vers un hôtel de la place où nous avons passé tout notre séjour.

Au lendemain de notre arrivée, c'est-à-dire le 03/02/2009 nous sommes rendus au Ministère de l'agriculture où nous avons déposé les équipements informatiques pour le début des travaux tout en annonçant notre présence aux autorités en place. Il s'est posé un problème de réception du matériel par une autorité. En absence du Ministre, nous avons tenu une réunion avec le DIRCAB par intérim Mr. BISSEFI Michel en présence de ses proches collaborateurs à savoir le chargé de mission en matière d'agriculture (CMA) Mr. GOTHAR-BASSEBE Ernest, le Directeur Général de l'appui Agricole Administratif et des Ressources Humaines (DGAAARH) M. LIGANZI Constant, le Directeur Général de la planification des études et du suivi M. NGOUBOU Mathieu. Etaient aussi présents les experts membres du CPAC : Mme BRAHIM, messieurs MBOROHOU et OUMAR OUSMAN en vue de faire une mise au point.

Après de brèves salutations et présentations des membres des équipes en place, nous avons procédé au rappel de l'objet de notre mission à Bangui. Ensuite, rendez-vous a été pris pour le lendemain matin pour une cérémonie de remise officielle du matériel en présence du Ministre.

#### Arrivée du Ministre et remise du matériel

Bangui, le 05/03/2009 il est 10Heures, dans la salle de conférence du ministère en plus des autorités citées ci-dessus, on retrouve les journalistes de la radio et télévision nationale, des organes de presses. 10H30 c'est l'arrivée solennelle du ministre du Développement Rural et de l'Agriculture S.E. M. NGAOUANEDJIKI Fidele et du ministre délégué auprès du ministre du développement rural et de l'agriculture chargé de l'élevage et de la santé animale S.E. Mr YOUSSOUFA Yéréma Mandjo.

Mr le Ministre a pris la parole tout simplement pour ouvrir la séance et la passer à qui de droit. C'est ainsi que le point focal du CPAC pour la RCA, Mme BRAHIM a pris la parole pour présenter succinctement le CPAC, ses missions et objectifs, les CNGP. A la suite de cette présentation, Mr. Serge LIALE, responsable TIC au CPAC a pris la parole pour remercier toutes les autorités qui ne ménagent aucun effort depuis les différentes missions du CPAC à Bangui pour mener à bien leurs objectifs, il a remercié les ministres pour leur présence effective à la remise du matériel enfin présente l'objet de la mission, décrit et présente le matériel à déployer dans les bureaux des experts.

Monsieur le Ministre prend la parole en dernier pour remercier toute la délégation, féliciter et encourager le CPAC, il est revenu sur la lettre initiée par les experts/CPAC en vue de la dotation d'une ligne téléphonique dans leur bureau. Pour cela, il a promis que ça sera réglé dans les 72 heures.

Une fois terminé, nous avons procédé à la remise des équipements aux mains du Ministre et s'en est suivi des séances photos, des interviews radio et télé. Il faut noter que cette cérémonie assez simple et très importante est passée dans le journal télévisé (télécentrafricain) de 20H en français et en Sango (langue locale) et diffusée à longueur de journée à la radio nationale.

#### L'installation des équipements

Après cette remise des équipements, ils ont été transportés dans la salle des experts où nous avons procédé à son installation complète.

En ce qui concerne la connexion internet, nous avons voulu mettre en place une solution provisoire en attendant que le ministère par la lettre envoyée aux différents acteurs (SOCATEL, Ministère de finance, etc.) suive son cours et aboutisse à une solution définitive, mais nous nous sommes butés, lors de la recherche de cette solution provisoire aux problèmes de pénurie des dispositifs de connexion internet. Nous nous sommes rendus respectivement à : *Suite à la Page 12*



Photo de famille entre les ministres 2<sup>e</sup> à partir de la gauche, 1<sup>er</sup> à partir de la droite et les experts du CPAC

Suite de la Page 11



Une vue des équipements installés à Bangui

- **SOCATEL** pour la connexion internet par l'ADSL, non seulement il fallait payer les frais de la mise en place d'une ligne de téléphone avant qu'on envoie un technicien pour faire un état des lieux et prendre des mesures d'installation (plusieurs jours), mais la procédure de mise en place de la connexion internet ne pouvait se faire qu'après avoir fini avec la ligne de téléphone et même là ils étaient en rupture de modem;
- **ORANGE** pour l'accès par clé USB, la solution était encore en expérimentation ;
- **MOOV** pour l'accès par clé USB, les clés étaient finies depuis deux mois.

En définitive, notre mission à Bangui-RCA nous a permis d'installer tous les équipements physiques, de former quelques personnes à l'utilisation de l'imprimante multifonction, etc. Pour la connexion internet, nous avons pris des dispositions financières afin qu'après installation d'une ligne téléphonique dans leur bureau, ils puissent acheter un poste de téléphone, payer les frais de connexion à internet et un mois de consommation à la SOCATEL.

## Mission de Libreville, Gabon du 08 au 11 Mars 2009

C'est autour de 22H en provenance de Douala- Cameroun que nous sommes arrivés à Libreville. Nous avons été chaleureusement accueillis par Mr. MELAWOUNG avec qui nous avons mené toutes les démarches administratives de voyage, du 1<sup>er</sup> au dernier jour.

Le séjour en terre gabonaise n'a pas été de tout. Nous en avons rencontré trois types de difficultés dès notre arrivée à l'aéroport :

**La première : Départ sans visa.** Parti du Cameroun sans avoir pensé au visa d'entrée au Gabon, nous avons été confrontés à ce problème lors du contrôle à l'aéroport. Malgré la présentation des ordres de mission, nous avons été obligé de payer la somme de 45000Frs CFA chacun pour les frais de visa d'entrée. Ce qui a été fait et le visa obtenu.

**La seconde : Un bagage resté à Douala.** Sans nous avoir avisé, nous nous sommes rendus compte à notre arrivée à Libreville que les bagages de certains passagers parmi lesquelles les nôtres étaient restés à Douala. En effet, l'avion de la compagnie Air service très petit, ne pouvait pas transporter tous les bagages. Ils ont envoyé une partie et la seconde n'est arrivée que le lendemain soir (09/03/2009) autour de 22H.

**La troisième : la douane.** Tous nos colis ont été saisis par la douane qui demandait les frais de douane. Nous n'avons pu rien faire à notre niveau malgré les justificatifs que nous avons présentés. Rentrés dans notre hôtel, nous avons été reçus le lendemain par M. le secrétaire général du ministère de l'agriculture non seulement pour présenter les civilités, mais aussi pour lui faire part des problèmes que nous rencontrons. C'est alors qu'une correspondance adressée au Directeur des Douanes a été initiée à ce niveau pour demander l'exonération des frais de douane sur ces équipements qui reviennent au ministère (à l'état). Une fois rendu à la direction des douanes le 10/03/2009, le directeur des douanes nous a dit « pour de telle exonération, une correspondance doit être faite deux semaines à l'avance avec en copie la liste du matériel afin que les dispositions soient prises ». Pour le cas d'espèce, rendez-vous nous a été donnée le 11/03/2009 à 15H afin de retirer une fiche qui nous permettra de ce rendre à l'aéroport pour le retrait dudit matériel.

**Autre problème rencontré : manque de local.** Même si nous avons tous ces équipements avec nous, nous n'aurons pas pu instal-

ler car aucun local n'était encore disponible. Lors de notre rencontre avec M.. Le Secrétaire Général du ministère de l'agriculture, il est ressorti qu'ils étaient entrain de chercher un bâtiment pouvant abriter le CNGP et le matériel et aucun bureau ne s'y prêtait pour même une installation provisoire.

**De la connexion provisoire à internet.** Nous nous sommes rendus chez quelques fournisseurs internet en l'occurrence Zain et GabonTelecom qui offre les services internet avec la clé USB. Une étude comparative des prix, débit, et consommation de crédit nous a permis de choisir la solution de Gabontélécom (quand l'installation sera effective) en espérant qu'ils ne seront pas aussi en rupture de clé USB au moment opportun.

**De la rencontre entre les membres du CPAC.** Il ressort du bref entretien entre notre délégation, M. NDOUTOUME et M. MELANWOUNG, que pour éviter de tels problèmes, il faudra beaucoup impliquer les membres du CPAC et leur dire ce qu'on attend d'eux lorsqu'il y a des travaux à faire. Même s'il faut leur donner les correspondances afin qu'ils acheminent cela à la hiérarchie. Car pour eux, ils ont été au courant de la mission tardivement et ne savaient pas quel pouvait être leur rôle. «Nous pouvions si on était au courant, prendre sur nous la responsabilité de suivre la procédure douanière même avant votre arrivée » à dit l'un d'eux.

En résumé, notre séjour à Libreville n'aura été fait que de recherche de solution aux imprévus notamment la libre circulation des biens et des personnes en zone CEMAC (non résolue), le manque de local pour l'installation des équipements. Jusqu'à l'heure à laquelle nous quittons la direction des douanes à 17H40 (au risque de rater le vol), le directeur des douanes était en réunion et nous n'avons pas pu le rencontrer. Mr MELAWOUNG en possession de tous les documents relatifs au retrait des équipements restera le faire et déposer en lieu sûr pour une prochaine mission d'installation.

**N.B.** la connexion est dite provisoire parce qu'on espère que le ministère s'occupera de mettre en place la solution de connexion définitive et prendra en charge les frais de consommation.

## Compte rendu de la réunion CPAC/CropLife en vue de préparer l'Organisation de l'atelier conjoint CPAC/CropLife International à Douala du 21 au 22 Avril 2009 sur la mise en place des outils d'homologation de pesticides en zone CEMAC.



### Suite de la séance de travail tenue le jeudi, 18 septembre 2008 avec le coordonnateur de CropLife Afrique Centrale et Ouest : Le CPAC et CropLife accordent leurs violons.

#### Séance du 23 février 2009 : Planification de l'organisation de l'atelier

Le lundi, 23 février 2009, le Secrétariat Permanent du CPAC a reçu au sein de sa structure, et, à la suite de la réunion du jeudi 18 septembre 2008, M. BAMA YAO, Coordonnateur de CropLife Afrique Centrale et Ouest pour la planification de la co-organisation d'un atelier par CropLife Afrique Centrale et Ouest et le CPAC à Douala, du 21 au 22 avril 2009.

Monsieur BOUATO Benoît, Secrétaire Permanent du CPAC a rappelé qu'auparavant, ce genre d'atelier des "Hubs" nationaux du CropLife, voyait la participation des membres du CPAC et était entièrement organisé, y compris la prise en charge des

participants par CropLife International d'où l'intérêt porté par le CPAC de co-organiser l'atelier.

Il ressort de cette réunion que :

- Les participants viendront des Etats Membres de la CEMAC (Membres du CPAC) et d'autres Invités des Institutions (CSP, Commission de la CEMAC) et du Secrétariat Permanent du CPAC ;
- Le nombre de participants sera arrêté définitivement après la collecte des fonds par CropLife pour la coorganisation de cette réunion ;
- Un état provisoire des participants constitué de 2 Membres du CPAC par Etat Membre, Monsieur OBAMA ISAIAS de la DASE à la Commission de la CEMAC, Monsieur AMADOU DIARA du CSP, le Président du CPAC, le Secrétaire

Suite à la Page 14



# CPAC en marche

## Suite de la Page 13

Permanent, le Personnel d'appui du Secrétariat Permanent du CPAC et d'autres Invités qui seront définis dès que les moyens nécessaires seront disponibles a été proposé;

- Les billets d'avion, l'hébergement et les repas seront pris en charge par CropLife International ;
- Un dîné sera offert à l'ouverture par CropLife ;
- Puis, le CPAC verra dans la mesure des moyens disponibles, comment offrir un cocktail le 2ème jour ;
- D'autres participants, les Facilitateurs de l'industrie seront également conviés et pris en charge par CropLife International.

Par ailleurs, un avant-programme de cet atelier dont les cérémonies d'ouverture et de clôture seront présidées par le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a été élaboré. Les principaux points retenus :

- Etude du dossier Etiquetage (harmonisation des étiquettes)
- Présentation des feuillets de demande d'homologation
- Définition des types de supports de transmission des demandes (en ligne ou sur support papier) ;
- Protocole d'essais ;
- Statut des produits en circulation ;
- Etude des frais de demande d'homologation ;
- Processus de dépôts des dossiers d'homologation (acheminement, forme...) ;
- Exposés des personnes ressources, etc.

La période du 21 au 22 avril 2009 a été retenue avec l'arrivée des participants prévue le 20 avril et le départ, le 23 avril 2009.

*Par Timothée MVOM, Secrétaire/Comptable, CPAC*

## Séance du 02 Mars 2009 : Définition des responsabilités du CPAC

Le Secrétaire Permanent du CPAC, monsieur B. BOUATO a reçu hier dans les locaux du secrétariat permanent, le CropLife représenté par son coordonnateur pour l'Afrique Centrale et Ouest, monsieur YAO BAMA.

En présence de ses proches collaborateurs, messieurs Serge LIALE et Timothée MVOM, le Secrétaire Permanent (SP) a ouvert la séance en rappelant l'objet de la visite du CropLife qui est le suivi de la succession des rencontres déjà initiées le 18 septembre 2008 et du lundi, 23 février 2009 en vue de mieux organiser le séminaire de Douala du 21 au 22 prochain.

Au cours de cette séance de travail, il a été question de bien définir les tâches entre le CPAC et CropLife International pendant le déroulement du séminaire. Ainsi, les débats ont porté sur :

- L'approbation de la liste des participants et les différentes prises en charge. Pour cela un compromis a été trouvé sur le financement de la participation du président du CPAC, une lettre d'invitation officielle devra être adressée à la

Commission de la CEMAC pour qu'elle ait un représentant afin de rehausser les assises ;

- Le programme du volet CPAC en session plénière : comprenant entre autres les formes de communications (images, textes, etc.), la réglementation européenne, les LMRs dans les produits (préoccupation de toutes structures qui s'occupent des produits), porter de l'intérêt sur toutes les formes de contrefaçon ;
- Le dossier de demande d'homologation. Un consultant a été commis pour mettre en place les premiers formulaires de demande d'homologation qui sera validé (discuter et arrêter les informations à être inscrite sur les feuillets, arrêter un ordre de présentation) après les différents ateliers qui se tiendront au cours dudit séminaire ;
- Comment sera étiqueté un produit ? Il sera question ici de bien spécifier les informations qui seront sur l'étiquette d'un produit de manière à être facilement interprétable par les agriculteurs (paysans). Les couleurs de fond des étiquettes peuvent être différents en fonction du type de pesticides (vert pour les herbicides, jaune pour les fongicides, etc.), les images parlant (pictogrammes) pour attirer leurs attentions sur la conduite à tenir après un usage des produits ;
- L'explication de certaines conditions de risque. Il a été dit à titre d'exemple que toute demande d'homologation doit être accompagnée par une étiquette conforme à la norme adoptée. Une notice d'utilisation devra aussi accompagner les produits ;
- Automatisation du processus. Une structure de numérotation informatisée des dossiers d'homologation doit être trouvée et mise en place afin de gérer les cas de fraude ou de doublons dans le traitement des dossiers. De plus, toutes informations nécessaires à la demande doivent être mise en ligne (site web) pour téléchargement ;
- Les protocoles expérimentaux (année prochaine après la 1ère homologation). Afin de mieux interpréter les résultats des analyses et vite prendre les décisions, il serait intéressant de mettre en place un modèle de rapport qui sera rempli par les structures en charge des essais. Ensuite pourront aussi être définis les frais d'homologation, les frais pour les structures d'essai.

Des produits déjà homologués et de la date de prise en main du processus par le CPAC (1ère session d'homologation), il a été convenu qu'on prendra tout simplement les dossiers des firmes (selon les conditions de formulation CPAC / CEMAC) ayant un produit homologué et leur attribuer un numéro CPAC. En ce qui concerne la date, la question sera posée aux membres de différents groupes de travail pour un premier débat et en séance plénière en fonction des arguments des uns et des autres une date de prise en main définitive du processus par le CPAC pourra être arrêtée.

C'est sur un air de satisfaction que les deux parties (CPAC et CropLife) se sont séparées en se donnant rendez-vous à Douala les 21 et 22 prochains.

*Serge Liale, Chargé des TIC au CPAC*

## Destruction des stocks de pesticides périmés au Cameroun



Une vue des participants à la cérémonie de signature de la convention

***Une convention a été signée entre CropLife et le gouvernement camerounais en vue de détruire le stock de pesticides périmés à Garoua.***

***Ceci est un acte courageux du MINADER Cameroun et Croplife, qui n'ont pas attendu les lourdes procédures du projet ASP, qui annonce depuis longtemps le démarrage de la 2<sup>e</sup> phase, au cours de laquelle certains pays devraient entrer dans le cercle restreint et sélectif de la destruction de leurs stocks de pesticides obsolètes. Voyant que ces "bombes" devenaient de plus en plus dangereuses en se détériorant, sans attendre l'aboutissement des procédures de l'ASP, ces deux partenaires ont décidé de s'attaquer au stock de pesticides de Garoua qui devenait particulièrement gênant.***

Suite à la Page 16

## Les pesticides seront détruits en Angleterre

**Arnauld Kingue Etame ; Managing Director de Africaware Sa, il explique la démarche à suivre pour l'élimination des stocks périmés.**

### Comment va se passer la collecte de ces pesticides sur le terrain?

Les opérations de collecte varient en fonction de la localisation géographique des produits, et de leur état physique. En ce qui concerne l'opération de la base phytosanitaire de Garoua, nous allons dans un premier temps procéder à un reconditionnement complet des produits en magasin car l'état des emballages actuels ne permet pas le transport des produits. Les produits seront acheminés vers Douala pour permettre leur évacuation vers les lieux d'incinération les mieux appropriés.

### Quels sont les types de pesticides concernés par ce travail?

Tous les produits obsolètes sont concernés par cette convention. Après un nouveau repérage, une stratégie de sécurisation sera mise en place en priorité et puis suivra l'enlèvement pour destruction. Pour l'intervention spéciale de Garoua, nous avons affaire à des produits dits Pops d'où l'urgence d'une intervention

### Comment ces pesticides sont généralement introduits chez nous?

Au départ, ces produits sont entrés dans notre pays pour répondre à des préoccupations bien particulières. Au fil du temps et pour plusieurs raisons, ces produits ont été stockés accumulés et devenus progressivement obsolètes. Les principales accumulations des produits prennent leur justification par les dons faits il y a plusieurs années pour lutter contre les criquets dans le Nord du Cameroun. Ces produits acquis sous forme de dons par des organisations internationales arrivaient soit en de quantité dépassant les besoins réels, soit à des périodes où le fléau n'est plus à l'ordre du



Cameroun : Une vue de pesticides obsolètes

jour et quelques fois les produits nécessitaient des dispositions pratiques d'applications (formulation par application aérienne ou avec appareils spéciaux) que notre pays tardait de mettre à la disposition des opérateurs sur le terrain ; ce qui avait pour conséquence une non utilisation du don et au fil du temps une accumulation.

### Vers quels pays cette destruction va s'opérer?

Crop Life International a signé un contrat avec Veolia Environnement UK qui jouit d'une très grande expertise dans le domaine. Ces produits seront acheminés vers l'Angleterre

### Comment ces pesticides sont devenus obsolètes : par manque d'utilisateurs ou du fait de la grande quantité?

Les raisons sont multiples. Les quantités trop grandes par une sur évaluation du fléau, l'arrivée tardive du produit, les formulations souvent assez restrictives et nécessitant des appareillages particuliers souvent pas disponibles. Mais notons que du fait de la limitation des dons, du désengagement de l'Etat et d'une meilleure gestion des budgets, de moins en moins nous observons ce phénomène.

### Quelle quantité de pesticides est concernée?

Plusieurs études et prospections ont été faites. Les chiffres officiels sont à la disposition du Minader. Des chiffres très dynamiques et qui varient en fonction des partenaires impliqués dans l'évaluation. En ce qui concerne la base phytosanitaire de Garoua où je me suis rendu à plusieurs reprises nous avons en place environ 3500 litres de produit. Crop Life International continuera à défendre le Cameroun afin que notre pays entre dans la phase 2 du vaste projet ASP qui vise à éliminer l'Afrique des produits obsolètes présents dans nos pays et qui constituent des dangers pour les populations, le bétail et l'environnement.

Source : Mutation N° 2369 , Page 9



Cameroun : Etale de pesticides mal conservés et dangereux



## Compte rendu de la réunion avec les Différents intervenants du secteur des pesticides obsolètes au Cameroun.

Par Mme Atanga, Chargée des Programmes au Bureau FAO Cameroun

Lieu : Salle de réunion FAO Date : 27/02/09

Cette réunion a été convoquée par M. Ammati, Expert FAO, Gestion des pesticides au Siège de la FAO à Rome, dans le cadre de la mission qu'il a effectuée du 26 au 27 fév. 2009 au Cameroun pour la formulation du projet 'Prévention et destruction des pesticides obsolètes.

L'objectif de la réunion était de présenter la fiche d'identification du projet (PIF) aux différents intervenants dans le secteur, examiner avec eux les différentes initiatives menées ou en cours de préparation au Cameroun, afin de mieux coordonner les interventions et éviter les duplications.

Ont prit part à cette réunion les personnes suivantes : Le Directeur de la réglementation et de contrôle de qualité au MINADER, Le sous Directeur chargé de la réglementation des pesticides, des engrais et appareils de traitement au MINADER, la Chargée des Programmes à l'OMS représentant le projet OMS / Bill Gates sur les pesticides obsolètes, le point focal GEF au Cameroun, le point focal polluants organiques persistants (POPs) au MINEP, le Secrétaire Permanent du Comité inter - états sur les pesticides en Afrique Centrale et la Chargée de Programme à la FAO

Ce projet rentre dans le cadre du grand programme 'Africa Stockpiles Programme, phase 2'. Il sera cofinancé par le GEF, la FAO, le secteur privé à identifier et le gouvernement. Conformément aux procédures de financement GEF, un PIF a été préparé par l'expert FAO. Ce PIF ressort les différentes composantes du projet ainsi que les sources de financement. Ces composantes sont les suivantes :

- la réactualisation de l'inventaire et la mise à jour des POPs et pesticides obsolètes ;

- une analyse situationnelle de la gestion des pesticides ;
- le stockage des pesticides obsolètes afin de sauvegarder la santé de la population et les ressources naturelles ;
- le suivi évaluation afin d'éviter l'accumulation des stocks.

Les partenaires de cofinancement du projet sont le GEF, la FAO, le secteur privé à travers le protocole signé récemment entre le gouvernement du Cameroun et Croplife pour l'enlèvement de 3.5T de Dieldrine au Nord Cameroun, et le gouvernement Camerounais.

Le financement FAO est déjà disponible et permettra d'initier les activités du projet. Le financement GEF quant à lui permettra de poursuivre ces mêmes activités et de préparer un projet d'une plus grande envergure. Le présent projet devrait ainsi permettre de déblayer le chemin pour un plus grand financement GEF. Ce projet est national avec une durée de 24 mois.

L'une des recommandations de l'atelier organisé récemment dans le cadre du projet OMS/Bill Gates, était de mettre en place une structure de coordination des interventions phytosanitaires afin d'assurer une meilleure santé de la population. Le conseil national phytosanitaire existe déjà, mais n'est pas opérationnel. La direction de la réglementation et de contrôle de qualité du MINADER mène déjà une réflexion sur la mise en place d'un organe de coordination qui intègre tous les intervenants du secteur. Une coordination des interventions permettra d'informer les différents intervenants dans le secteur sur qui fait quoi, afin de mieux coordonner les initiatives.

Le représentant de l'OMS souhaiterait aussi qu'on ressorte le lien entre le présent projet et le projet OMS /Bill Gates. L'OMS réfléchit déjà sur la mise en place des centres anti - poison dans les districts, qui prendront en charge les cas d'intoxication.

Quant à la tutelle du projet, vu le nombre de départements ministériels qui y sont impliqués, et étant donnée que le projet de prévention et de destruction des stocks de pesticides obsolètes est encore en formulation, il a été convenu de ne pas se pencher sur ce problème pour le moment. La décision reviendra au gouvernement le moment venu.

Il a été enfin convenu d'organiser un atelier qui réunira tous les intervenants du secteur des pesticides obsolètes, afin de définir les grandes lignes de coordination des initiatives. Cet atelier est prévu pour mi - avril. Il sera financé sur les fonds FAO alloués au présent projet.

La direction de la réglementation et de contrôle de qualité est chargée de préparer les TDRs de cet atelier.



Sacs de pesticides détérioré (Garoua)

## **22<sup>e</sup> Assemblée Générale de CropLife Cameroun**

Les travaux de la 22<sup>e</sup> Assemblée Générale de CropLife Cameroun se sont tenues à Douala le 20 février 2009. CropLife a présenté au cours de ces travaux le bilan de ses activités.

### **Mot du Président de CropLife Cameroun à l'occasion de la 22<sup>e</sup> Assemblée Générale**

**Monsieur le Président de la 22e Assemblée Générale de CropLife Cameroun,**

**Monsieur le Secrétaire Permanent du Comité Inter Etats des Pesticides en Afrique Centrale,**

**Monsieur le Coordonnateur de CropLife pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.**

Je voudrais au nom de nos collègues vous souhaitez une chaleureuse bienvenue à Douala et dans cette salle à l'occasion de notre 22e Assemblée Générale.

Je voudrais particulièrement saluer la présence parmi nous du Secrétaire Permanent du Comité Inter Etats des Pesticides en Afrique Centrale.

Cette réunion se tient à un moment où CropLife International prépare le lancement le 24 février prochain lors de la réunion inter gouvernementale de la commission des Nations Unies pour le Développement durable une plateforme politique appelée « Farming First », axée sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Dans ce contexte l'industrie a ainsi identifié 6 priorités liées pour assurer un développement durable; et qui sont:

- 1- la protection des ressources naturelles
- 2- le partage du savoir
- 3- le renforcement des capacités locales
- 4- la protection des récoltes
- 5- l'accès aux marchés
- 6- la recherche et l'innovation

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Permanent, Monsieur le Coordinateur, chers confrères, nous sommes tous interpellés dans ce challenge et le partenariat MINADER, CP AC et CropLife qui justifie notre présence ici ce jour devient comme une exigence toute naturelle; il est exemplaire et nous en sommes fiers.

Nos discussions de cet après - midi vont préparer sans nulle doute le prochain Hub Meeting de CropLife Afrique de l'Ouest et Centrale que notre pays aura l'honneur d'accueillir ici même les 21 et 22 Avril prochain.

Nous avons prévu à la fin de notre Assemblée Générale une rencontre avec la presse dans un jeu de questions/réponses afin d'informer l'opinion publique sur notre engagement pour l'Agriculture, la sécurité alimentaire et l'environnement pour un développement durable.

Le Décor étant ainsi planté, je propose que nous fassions l'état des lieux de nos activités au cours de l'année 2008 afin de dégager des idées et positions consensuelles pour une collaboration toujours plus riche et plus efficace.

**Le Président  
Henri FOSSO**

## Mission de contractualisation avec les partenaires du projet SGP/UNDP : Njombé, 17 - 18 février 2009

**D**u 17 au 18 février 2009, une délégation de FADENAH composée de 4 personnes a séjourné à Njombé pour une mission de contractualisation avec les partenaires du projet de lutte contre la pollution dans les zones agroindustrielles du Littoral, financé par GEF Small Programme du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUD). Plusieurs séances de travail ont eu lieu avec les partenaires suivants : Mr KAMENI Michel, responsable du Service environnement de la PHP, Mme TSIMI, Docteur en Médecine de travail au centre médico-social de la PHP et Monsieur ETONDE Gaspard, Délégué d'agriculture de l'arrondissement de Njombé-Penja. La rencontre prévue avec l'hôpital St. Jean de Malte n'a pas eu lieu faute de temps.

La délégation de FADENAH était composée des personnes suivantes:

- Monsieur Benoît BOUATO BANOCK, secrétaire Permanent du Comité Inter-Etat des pesticides d'Afrique Centrale et par ailleurs coordonnateur de FADENAH ;
- Mme Germaine MOCHE FOKA, Secrétaire Générale de FADENAH,
- Monsieur FOTIO Daniel, expert/chercheur en pesticides plus particulièrement en écotoxicologie
- Monsieur TETANG Tchinda Josué, représentant de FADENAH pour le Mougou basé à Njombé a joué le rôle de facilitateur pour cet événement, dont le but étaient à la fois d'informer les partenaires sur les activités prévues dans le cadre du projet, de trouver avec eux un terrain d'entente pour poser les bases de leur participation au projet, de collecter quelques données sur les causes de consultation dans les centres de santé de la région, et dresser une liste préliminaire des pesticides utilisées en agriculture dans la zone.

### Rencontre avec la PHP

#### **Rencontre de travail avec Monsieur KAMENI, Responsable du service environnement**

Le groupe PHP (Plantations du Haut-Penja) constitue l'un des partenaires privilégiés du projet SGP/UNDP/FADENAH. Il était donc important de s'entendre avec cette société sur la façon d'exécuter le projet.

Dès l'ouverture des discussions, Monsieur KAMENI a tenu à manifester son indignation face à un article publié dans *CPAC Info Pesticides* n°2 et qui selon lui tendait à accuser la PHP d'être responsable des intoxications liées au mauvais usage de pesticides enregistrées dans la

zone. La délégation de FADENAH a réagi en apportant des éléments de clarification sur le bien fondé de cet article.

La PHP étant déjà bien informée sur FADENAH et son projet, il n'était plus question de revenir sur la présentation de cette ONG. Pour gagner en temps, Monsieur KAMENI a directement pris la parole pour présenter la PHP et ses activités relatives à l'utilisation des pesticides et de protection de l'environnement.

On a ainsi compris que la PHP est une filiale de la Compagnie fruitière de Marseille ; ses plantations couvrent une superficie de 4478 ha au Cameroun (dans le Mougou) dont 3000 sont mises en culture. Les bananeraies se retrouvent dans le département du Mougou au Littoral et le Sud-Ouest. Cette société emploie environ 6000 personnes en emploi direct.

D'après toujours les explications de Mr Kameni, la PHP a mis en place le CPE composé des principaux responsables du groupe. C'est un comité pluridisciplinaire chargé d'étudier les normes et de les expliquer aux autres personnes. Comme nous l'avons appris le processus de certification des plantations de la PHP a été lancé dès 2001. Les systèmes de certification suivants auraient déjà été appliqués à la PHP:

- Le système Eurepgap, qui est devenu la norme Globalgap.
- La norme ISO 14001 court de 2007 à 2010.
- La norme ISO 65, adoptée en 2004, qui concerne les fruits et légumes. Son certificat aurait été renouvelé en décembre 2008
- En 2008 la PHP aurait adopté la norme ISO TESCO mututurix, le 1<sup>er</sup> distributeur de fruits en Grande



Njombé. Champs de bananeraie

Suite à la Page 20

Suite de la Page 19

Bretagne

- En novembre 2008, un audit aurait été réalisé avec les firmes Marc et Spencer sur la norme Fit to Form (Angleterre)
- En février 2008, un audit social aurait été réalisé sur la norme ETI (Ethical Trading Initiative)

En plus de ces dispositions, le décret du Premier Ministre du Cameroun de 2005 oblige toutes les structures installées au Cameroun à réaliser une étude environnementale. Cet audit serait en cours à la PHP et serait bientôt finalisé. Il est prévu à l'issue de cela des audiences publiques lors desquelles les populations pourront prendre la parole pour se plaindre sur les écarts de conduite de la PHP en matière de gestion de l'environnement et d'utilisation des pesticides.

Ainsi, certaines mesures sont prises pour la protection de l'environnement :

- **Régénération forestière**
- **Canalisation des eaux de ruissellement**
- **Protection des populations contre les traitements aériens**
- **Ramassage des ordures**
- **Œuvres sociales**
- **Lutte contre la pollution de l'air**
- **Contrôle** : Un protocole a été signé avec la société HYDRAC pour mettre sur pied un programme de contrôle.
- **Protection des populations**
- **Recyclage des eaux de lavage**
- **Lutte contre l'utilisation anarchique des gaines**

#### Attentes vis-à-vis de FADENAH :

l'ONG FADENAH devrait aider la PHP à sensibiliser les populations sur les dangers auxquels ils s'exposent en utilisant ces gaines pour emballer leurs produits alimentaires au marché.

#### Contrainte - Emballages vides (bidons ayant contenu des produits chimiques)

Les bidons ayant contenu les produits chimiques sont



Séance de travail entre l'ONG FADENAH et le responsable environnement de la PHP

volés par les populations, vendus au quartier et utilisés pour stocker de l'eau ou de l'huile. Or, même vides ces emballages contiennent de forts taux de produits chimiques et doivent être détruits.

#### Contrainte - Vol des produits chimiques

Des employés volent de temps en temps les produits chimiques et les vendent au quartier. Ces produits sont manipulés sans respect des doses ni des autres prescriptions des fabricants.

Attentes vis-à-vis de FADENAH : l'ONG FADENAH devrait épauler la PHP dans la sensibilisation de ses employés par rapport au vol des pesticides et autres produits chimiques.

A la fin de la discussion, Monsieur Kameni a remis à la délégation de FADENAH, une liste de pesticides et autres produits chimiques utilisés par la PHP dans la protection des bananeraies

#### Rencontre de travail avec Mme NTIMI, Médecin de travail à la PHP

C'est avec plaisir que Mme NTIMI qui est spécialisée en problèmes de santé liés aux pesticides, nous a expliqué ce que la PHP fait en terme de suivi médical des employés. Ce suivi, qui dit-elle, est prescrit par la loi, est régulier à la PHP. Il consiste en :

- Visites journalières pour prendre en charge les pathologies et les maladies professionnelles qui surgissent, les urgences et accidents divers. Les cas graves sont évacués à l'hôpital St Jean de Malte ou à l'hôpital général de Douala.
- Visites médicales à l'embauche : un examen médical est réalisé préalablement à l'embauche d'un ouvrier. Cet examen se fait en relation avec le poste de travail.
- Visites périodiques auprès des personnes exposées aux risques divers.
- Les personnes qui ont en charge le conditionnement des pesticides et autres produits chimiques bénéficient de plusieurs visites :
- Visite annuelle
- Visite supplémentaire lorsque le temps d'exposition a dépassé les limites prescrites. L'hépatite et le VIH peuvent provoquer le cancer en cas d'intoxication aux pesticides. Raison pour laquelle les personnes souffrant de ces maladies ne sont pas affectées à la manipulation des pesticides et autres produits chimiques.
- Visites annuelles systématiques à tous les employés de la PHP

Tout employé souffrant de gastrite, dermatose, infection pulmonaire, est d'office disqualifié de manipuler les pesticides.

#### Cas d'intoxication par les pesticides

Selon Mme NTIMI, de 2003 à 2008, des cas d'intoxications caractérisées par le vomissement ; les douleurs abdominales, ont été enregistrés. Ces cas ont depuis lors cessé après que la PHP ait organisé des campagnes de

Suite à la Page 21

Suite de la Page 20

sensibilisation.

*Causes de consultation des employés de la PHP par ordre d'importance*

- Paludisme
- Lombalgies : dos, cervicales
- Deux cas d'épilepsie sont suivis actuellement, et on essaie de voir si ce n'est pas dû à l'exposition aux produits chimiques. Ces deux personnes travaillaient dans les magasins où sont stockés les produits chimiques

NB : toutes les statistiques de consultation seront fournies à FADENAH

**Recommandations et attentes de la PHP vis-à-vis de FADENAH**

- FADENAH devra sensibiliser les employés de la PHP sur les dangers liés au vol des pesticides et des polybags.
- FADENAH devra faire parvenir à la PHP une liste des groupes cibles à sensibiliser, pour lui permettre de voir dans quelles mesure cette dernière pourra s'impliquer dans le projet en cours.
- A cet effet, un cahier de charge devra être proposé à la PHP pour l'inviter à participer au projet en cours, surtout à la campagne de sensibilisation. FADENAH devra initier une correspondance à cet effet.

**Rencontre de travail avec Monsieur Gaspard ETON-DE, Délégué d'agriculture de Njombé-Penja basé à Penja**

Après le mot du coordonnateur de FADENAH, le délégué a pris la parole pour présenter l'état des lieux de l'utilisation des pesticides dans l'arrondissement. Il ressort de cette rencontre que:

- L'utilisation des pesticides dans la zone en général n'est pas contrôlée
- Les planteurs ne manipulent pas les produits chimiques adéquatement
- Les grandes sociétés agroindustrielles en utilisent en abondance
- La plupart de ces pesticides ne sont pas vulgarisés par les services publics
- Certains pesticides et produits chimiques sont acquis dans le "marché noir"
- Les autorités n'ont pas la mainmise sur les planteurs et les sociétés agroindustrielles pour ce qui est de l'utilisation des pesticides et autres produits chimiques
- Très souvent les ouvriers des sociétés agroindustrielles revendent les produits volés aux planteurs qui n'ont suivi aucune formation pour les manipuler
- Les sols sont épuisés et infestés. Par conséquent on ne peut plus rien produire sans pesticide. Il faut produire et les produits chimiques sont incontournables dans la région.
- Le délégué n'a aucune influence sur les sociétés agroindustrielles encore moins les planteurs par rapport à



Les efforts de la PHP pour restaurer la forêt après la récolte de la Banane

la circulation des pesticides. Il n'est jamais consulté sur ces questions.

- La liste des pesticides homologués au Cameroun est disponible auprès du délégué. Une copie sera remise à la délégation de FADENAH.
- Cependant certains produits non homologués sont en circulation dans la zone. Non seulement le délégué n'a reçu de sa hiérarchie aucune documentation à cet effet, mais aussi il a été difficile d'en dresser la liste puisque aucune enquête n'a été effectuée à cet effet. FADENAH prendra des mesures pour collecter cette information.
- Très peu de planteurs viennent demander conseil au délégué. La majorité est dotée d'une certaine expérience et se débrouille seule.

Pour ce qui est des cas d'intoxication, le délégué a relevé qu'il y a de cela trois ans deux enfants avaient bu l'insecticide, l'autre l'herbicide en croyant boire de l'eau. Les deux en étaient morts. Depuis cette date aucun cas d'intoxication n'a plus été officiellement enregistré. Sur le plan local, la politique influence beaucoup et fait échouer de nombreuses activités.

A la fin de la conversation, il est apparu que la collaboration entre le Délégué et les sociétés agroindustrielles ne peut être véritablement établie que si sa hiérarchie initie des courriers administratifs à cet effet. En l'absence d'une telle disposition, aucune loi ne les oblige à collaborer.

**Fait à Njombé le 19 février 2009**  
**Par : Tetang TCHINDA Josué**

## Vulnérabilité des enfants aux pesticides

**Les enfants encourent de plus grands risques d'intoxication par les pesticides que les adultes, particulièrement dans les pays en voie de développement.**

D'une manière générale, l'intoxication par les pesticides dans ces pays constitue un important problème de santé qui affecte de manière très inégale les adultes et les enfants.

Un à cinq millions de cas d'intoxications par pesticide interviennent chaque année, incluant plusieurs milliers de cas mortels, dont nombre d'enfants. La plupart des cas d'intoxications surviennent dans les zones rurales des pays en voie de développement. Ces pays utilisent 25 % de la production mondiale de pesticides mais totalisent 99% des décès dus aux pesticides.

L'intoxication par pesticide peut survenir de différentes façons : par la respiration, par l'alimentation, ou encore en péné-

trant par la peau ou les muqueuses. Les symptômes caractéristiques d'une intoxication aiguë peuvent aller de la fatigue, des étourdissements, des nausées et vomissements à des effets neurologiques et respiratoires dangereux pour la vie. L'exposition chronique aux pesticides, même à de faibles niveaux, est liée à un risque accru de cancers, d'anomalies congénitales, d'altérations du système nerveux et du fonctionnement du système endocrinien.

Les pesticides utilisés dans les zones rurales des pays en développement sont souvent stockés de manière impropre, que ce soit dans ou autour des maisons des cultivateurs. Les membres de la famille peuvent facilement y accéder. Ces substances toxiques sont susceptibles de contaminer la nourriture et l'eau et de polluer l'air. Dans certains cas, les réservoirs vides de pesticides sont réutilisés pour stocker l'eau ou la nourriture. Les enfants, qui tendent à explorer leur environnement immédiat, à jouer près du sol, de la poussière et des objets contaminés, connaissent une exposition accrue.

L'alimentation pourrait constituer une source majeure d'exposition des enfants. Au cours de leur croissance, les enfants boivent plus d'eau et consomment plus de nourriture que les adultes, relativement au poids corporel. L'eau et la nourriture contenant des résidus de pesticides seraient une source d'exposition chronique, que ce soit à des niveaux faibles ou élevés.

Le sujet est l'objet d'une publication cosignée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).



## Protection des cultures - De l'agrochimie à l'agroécologie

**Jeudi 22 janvier 2009**

**L'évolution des concepts et des pratiques de la protection des cultures, des premières innovations à la situation phytosanitaire actuelle.**

À l'heure où les agricultures du Nord se trouvent dans des impasses socio-économiques, environnementales ou sanitaires, au moment où la crise alimentaire dans les pays du Sud apparaît comme un défi majeur aux yeux du monde, comment concilier protection des cultures contre les ravageurs ou les maladies et durabilité sociale, économique et environnementale des agroécosystèmes ?

Cet ouvrage, préfacé par Bernard Chevassus-au-Louis, retrace l'évolution des concepts et des pratiques de la protection des cultures, en s'appuyant sur l'exemple de la culture cotonnière, souvent pionnière des innovations techniques. Il fait une analyse détaillée de la situation phytosanitaire actuelle, illustre les limites de la protection agrochimique et met en avant la nécessité de gérer les peuplements à l'échelle de l'agroécosystème, introduisant le concept d'agroécologie.

L'expérience et la complémentarité des auteurs, leurs connaissances en agronomie, écologie et protection des cultures, la rigueur de leur raisonnement scientifique donnent une profondeur à l'ouvrage qui vient combler un manque dans la littérature sur le sujet. Il s'agit d'un outil précieux, enrichi d'un glossaire ciblé, pour ceux qui souhaitent réfléchir à la manière de produire et protéger les cultures autrement : étudiants, praticiens, spécialistes de la protection des cultures, chercheurs et, peut-être plus encore, citoyens de nos sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle.

### Auteurs

Jean-Philippe Deguine est entomologiste et agroécologue au Cirad. Depuis 20 ans, il est responsable de programmes pluridisciplinaires de recherche en protection des cultures dans différents types d'agroécosystèmes (cotonniers et autres), notamment dans les pays du Sud. Il a également présidé le réseau européen IPM-Europe.

Pierre Ferron, ingénieur agronome, a fait carrière dans le domaine de la lutte biologique contre les insectes ravageurs des cultures. Secrétaire de la section ouest européenne de l'Organisation internationale de lutte biologique, puis chef du département de zoologie agricole de l'Inra, il a notamment initié la création, à Montpellier, d'un Centre de recherche en biologie et gestion des populations.

Derek Russell, est un entomologiste britannique du NRI, en poste comme enseignant-chercheur à l'université de Melbourne en Australie; fort de 30 années d'expérience, c'est un expert reconnu en protection des cultures (cotonnier en particulier), spécialement en Asie et en Afrique de l'Est.

*Protection des cultures de l'agrochimie à l'agroécologie*  
Jean-Philippe Deguine, Pierre Ferron, Derek Russell  
Ed. Quæ, 2008

[ En savoir plus ]

Pour se procurer l'ouvrage sur le site Internet des éditions Quæ.

## Afrique Centrale : La Cemac a « sa » journée

*Tout est parti de la 9e conférence des chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) tenue en juin 2008 à Yaoundé. Paul Biya, président, en exercice sortant, passe le témoin à François Bozizé de RCA comme nouveau président en exercice de la CEMAC, sur une nette détermination des chefs d'Etat à renforcer le processus d'intégration sous-régionale.*

**A** lors que naît l'idée d'une « journée CEMAC » qui serait célébrée concomitamment dans les six Etats membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad) à la date du 16 mars, on se fait fort, à la clôture du sommet de Yaoundé, d'égrener les avancées enregistrées dans le volumineux dossier des réformes institutionnelles, du programme économique sous-régional, du passeport CEMAC qui devrait être mis en circulation au plus tard le 1er janvier 2010, du renforcement de la liberté de circulation ou de la mise sur pied d'une compagnie aérienne communautaire ; autant d'esquisses et de solutions qui prennent en compte les intérêts communs des pays de la sous-région et dont l'impact peut être immédiatement perceptible par les populations.

A ces avancées, il convient d'ajouter une prise de conscience plus aigüe de solidarité entre les Etats en matière de sécurité dans l'espace CEMAC.

S'agissant de la « journée CEMAC » dont la première édition se célèbre le 16 mars prochain, sa portée politique met en évidence, s'il en était encore besoin,

le désir de tous les Etats membres de consolider la communauté, et démontre combien est forte la volonté partagée des uns et des autres de faire passer dans les faits, l'aspiration de nos peuples à ce que le chef de l'Etat camerounais assimile à « une union fraternelle » soutenue par « une coopération féconde ».

A preuve, les manifestations que supervise la présidence de la commission de la CEMAC à partir de la capitale centrafricaine, seront animées dans chaque Etat par un commissaire, ressortissant d'un pays autre que celui auprès duquel il a été dépêché. D'ores et déjà, M. Hassan Adoum Bakhit, de nationalité tchadienne, commissaire chargé du département des politiques économique, monétaire et financière à la commission de la CEMAC à Bangui se trouve à Yaoundé.

En écho au discours du président Paul Biya qui prônait « une CEMAC audacieuse et plus ambitieuse » à l'ouverture de la 9e conférence des chefs d'Etat à Yaoundé, l'initiative de la commission de la CEMAC de parrainer un lycée parmi les plus méritants, dans le cadre d'un vaste programme d'échange, apporte un contenu réel à cette journée qui fait ses premiers pas.

Ce n'est que par des actes concrets et identifiables sur le terrain que les réformes en cours peuvent faire de la CEMAC un grand projet d'avenir, dans l'intérêt bien compris des quelques 40 millions d'habitants qui, prospèrent encore, en rangs très dispersés, sur un espace immensément doté de 3 millions de km<sup>2</sup>.



Bangui. Siège CEMAC



# La bonne utilisation des pesticides peut produire des resultats pareils

Réalisation : Perrier 99 59 83 38

Ce Bulletin est publié avec le support financier de la CEMAC et l'encadrement technique du CPI.



Union Africaine / Conseil  
Phytosanitaire Interafricain